

**Ordre du jour du Conseil d'établissement de l'École Saint-Eugène
Le lundi 25 septembre 2023, à 19h15
Réunion extraordinaire**

1. Présences et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Parole aux membres
5. Mot de la représentante au comité de parents
6. Mot de la direction
 - a) Mandat du conseil d'établissement et Projet éducatif
 - b) Modalités relatives aux formations obligatoires
 - c) Élections (présidence, vice-présidence, secrétaire)
 - d) Désignation de la représentation au comité de parents
 - e) Règles de régie interne
 - f) Conflit d'intérêt
 - g) Adoption du budget de fonctionnement du conseil
 - h) Approbation de sorties et activités
 - i. Promenade à moins de 1.6 km autour de l'école
 - ii. Présentation de films
 - iii. Tableau des sorties
 - i) Campagne de financement 2023-2024
 - i. Colle à moi
 - ii. Dictée TPL
 - iii. Marché de Noël
 - iv. Perfection
 - v. Huile d'olives
 - vi. Contribution volontaire
 - vii. Monnaie

viii. Beignes

j) Trottibus

7. Varia

8. Levée de l'assemblée

Christianne Fleury
Directrice, École Saint-Eugène